

Bretagne, Côtes-d'Armor
Lannion
rue des Cordiers

Décoration au titre du 1% artistique du lycée Félix Le Dantec (Lannion)

Références du dossier

Numéro de dossier : IM22025094

Date de l'enquête initiale : 2022

Date(s) de rédaction : 2022

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire du patrimoine des lycées de Bretagne

Désignation

Localisation

Aire d'étude et canton :

Aire d'étude : Bretagne, Canton :

Précisions :

Historique

Mosaïque d'André Beaudin (1895-1979) sculpture de Morice Lipsi (1898-1986), agréées en 1970 et réalisées vers 1970 - 1972.

Auteur(s) de l'oeuvre : André Beaudin (mosaïste, attribution par source), Morice Lipsi

Description

Précisions et transcriptions :

D'après les arrêtés ministériel d'agrément du 8 juillet 1970 :

"Un panneau décoratif en mosaïque de 3 m X 6 m environ, qui sera placé dans le hall d'entrée du lycée technique municipal et du Collège d'enseignement technique mixte de Lannion (Côtes-du- Nord)."

"Une sculpture en granit, composée de deux parties :

- un arc de 4 m de hauteur, 3,10 m de largeur et 1,25 m d'épaisseur ;

- une verticale de 3,70 m de hauteur, 1,50 m de largeur et 1,30 m d'épaisseur.

cette sculpture sera placée sur un tertre de verdure à l'entrée du lycée technique (...)"

D'après le livre Morice Lipsi cité dans les références documentaires de ce dossier :

La sculpture s'appelle *"Dialogue de la Tangente et de la Verticale"*. Elle a pour dimensions (5,24 x 2,30 x 2,00m) et date de 1972.

Une décoration de qualité composée d'une mosaïque d'André Beaudin et d'une sculpture de Morice Lipsi

Deux œuvres confiées à des artistes renommés : André Beaudin et Morice Lipsi

La décoration au titre du 1% du lycée Félix Le Dantec de Lannion est composée de deux œuvres d'artistes majeurs : une céramique d'André Beaudin (1895-1979) et une sculpture en granite rose de Morice Lipsi (1898-1986). Le premier est un peintre de l'école de Paris, dont les catalogues d'exposition ont souvent été préfacés par des poètes. Paul Eluard disait de lui, en 1949 (exposition à New-York) : *"André Beaudin est un maçon, un architecte, un peintre, un sculpteur, un graveur. Mais une flamme passe à travers son œuvre, rouge et blanche avec ce reflet vert et jaune qu'est la terre du printemps et le don de l'été."* Le second est un des sculpteurs majeurs des années d'après-guerre en France, ayant évolué vers l'abstraction et promu la technique de la taille directe.

Les arrêtés ministériels d'agréments ont été signés le 8 juillet 1970 et décrivent ainsi les deux œuvres :

"Un panneau décoratif en mosaïque de 3 m X 6 m environ, qui sera placé dans le hall d'entrée du lycée technique municipal et du Collège d'enseignement technique mixte de Lannion (Côtes-du- Nord) [pour 45 000 F].

"Une sculpture en granit, composée de deux parties :

- un arc de 4 m de hauteur, 3,10 m de largeur et 1,25 m d'épaisseur ;*
- une verticale de 3,70 m de hauteur, 1,50 m de largeur et 1,30 m d'épaisseur.*

cette sculpture sera placée sur un tertre de verdure à l'entrée du lycée technique (...)" [pour 120 000 F].

Alors que les lycéens croient y déceler, un F et un D, évocateurs du "nom de baptême" du lycée : Félix Le Dantec, elle s'intitule, selon le livre *Morice Lipsi* (cité en références documentaires), *"Dialogue de la Tangente et de la Verticale"* ; elle a pour dimensions (4,50 x 3,20 x 2,00 m) ; elle date de 1972. Le granit rose provient des carrières des frères Hingard, à Perros-Guirec (22).

De son côté, André Beaudin a confié la réalisation de la céramique à M. Lino Melano, domicilié à Biot (06), à qui Bernard Anthonioz, chef de service de la création artistique au ministère, demande, le 6 juin 1972, de prendre des dispositions pour "faire ce travail".

La genèse mouvementée de ce programme de décoration

La commission chargée de l'étude des projets de décoration dans les édifices publics, réunie le 25 juin 1970, devait émettre un avis favorable : *"L'ensemble de ce programme est particulièrement intéressant, il est accepté"*. Son rapporteur, M. Jean-Pierre Poggi, avait été élogieux, à propos de la mosaïque : *"L'équilibre des formes et la pondération de la couleur se prêtent particulièrement à une interprétation en mosaïque, placée à l'intérieur des bâtiments."* Il n'était pas en reste concernant la sculpture : *"La maquette présentée affirme la présence architecturale qu'aura une telle sculpture dans un parti vertical conjugué à des courbes et des plans au jeu subtil"*.

La genèse de cet agrément réclamerait un trop long développement. L'architecte Jean De Jaegher, avait en effet, dans un premier temps, en décembre 1966, présenté un programme de décoration composé de treize œuvres de quatre artistes : MM. Le Bon, Rohner, Mahé et Lenoble. La commission nationale, réunie le 29 février 1968, avait déploré cet aspect pléthorique et jugé sèchement : *"Chaque projet est banal et sans intérêt, à l'exception des céramiques de M. Lenoble (le grand panneau seulement) d'une belle qualité."* Elle devait donc réclamer à l'architecte de faire une nouvelle étude et de se mettre en relation avec M. Allemand, alors rapporteur devant la commission. Ce refus ignorait l'appui apporté à deux de ces artistes, les Bretons Michel Le Bon et Guy Mahé, "membres du groupe "Fréhel"", apporté par le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères chargé de la coopération, M. Yvon Bourges (Lettre à André Malraux, ministre d'Etat chargé des Affaires Culturelles, 19 mai 1967).

La seconde proposition de l'architecte, acceptée par la commission, devait susciter l'ire du maire de Lannion, M. Blandin, qui décida de dénoncer, par voie de lettres au ministre et au préfet, publiées par et de presse, le choix d'artistes parisiens (*Lannion Républicain*, 22 août 1970). La démarche provoqua un temps l'inquiétude de l'architecte espérant, entre autres, que le maire de Rostrenen, où il avait également proposé **Morice Lipsi pour décorer le CET**, *"ne suiv[rait] pas l'exemple de son confrère."*

Crainte vaine puisque l'édile du centre Bretagne, M. Le Caroff, devait décider, quelques mois plus tard, de *"faire confiance"*.

Références documentaires

Documents d'archive

- **Lannion (Côtes-du-Nord). Dossier du 1% artistique (Ministère de la Culture).**
Archives Nationales : 19880466/76. *Lannion (Côtes-du-Nord). Dossier du 1% artistique, 1963-1972*
Archives Nationales : 19880466/76
- **Morice Lipsi 1%. Dossier artiste (Ministère de la Culture).**
Archives Nationales : 20020101/72. *Morice Lipsi 1%. Dossier artiste (Ministère de la Culture).*
Archives Nationales : 20020101/72

Bibliographie

- **Un art d'État ? Commandes publiques aux artistes plasticiens, 1945-1965**
Hottin [Christian] Et Roullier [Clothilde], *Un art d'État ? Commandes publiques aux artistes plasticiens, 1945-1965*, Rennes, PUR, 2017, 257p.
- **L'École de Paris 1945 - 1965. Dictionnaire des Peintres.**
Harambourd [Lydia], *L'École de Paris 1945 - 1965. Dictionnaire des Peintres*, Neuchâtel, Ides et Calendes, 2010, 525 pages.

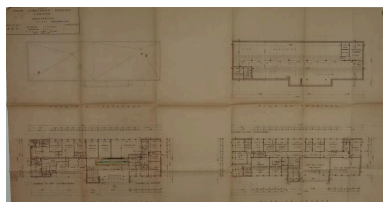
- **Morice Lipsi 1898 - 1986. L'itinéraire d'un sculpteur abstrait du XXe siècle, suivi du catalogue de tout l'œuvre sculpté.**

Beck-Lipsi [Gabrielle] et Gindertael [R.-V.], *Morice Lipsi 1898-1986. L'itinéraire d'un sculpteur abstrait du XXe siècle, suivi du catalogue de tout l'œuvre sculpté*, Neuchâtel, Editions du Griffon, 2018, 472 p.

Liens web

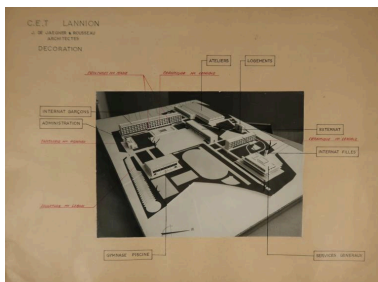
- biographie de Morice Lipsi dans le site internet du musée éponyme : http://www.musee-lipsi.com/Lipsibio_12.pdf
- site officiel du lycée : <https://lycee-ledantec.fr/>

Illustrations



Plan du rez-de-chaussée de l'administration du "groupe d'enseignement technique" de Lannion, avec la mention "emplacement de la mosaïque" en surépaisseur. La première proposition (décembre 1966) des architectes Jean de Jaegher et François Rousseau, refusée par la Commission nationale le 29 février 1968 prévoyait ici une tapisserie de M. Rohner. Cet emplacement a été conservé pour la mosaïque d'André Beaudin.

Autr. Jean de Jaegher,
 Autr. François Rousseau
 IVR53_20222205027A0



Maquette du "C.E. T." de Lannion, avec les implantations prévues pour les décorations au titre du 1% artistique. Première proposition (décembre 1966) des architectes Jean de Jaegher et François Rousseau, refusée par la Commission nationale le 29 février 1968.

Autr. Jean de Jaegher,
 Autr. François Rousseau
 IVR53_20222205025A4



La sculpture de Morice Lipsi, peu après sa mise en place.

Phot. Auteur inconnu
 (phototype/graphique)
 IVR53_20242210016NUCA



Sculpture en granite rose de Morice Lipsi "Dialogue de la Tangente et de la Verticale" (1972) : vue de situation.

Phot. Bernard Bègne
 IVR53_20222200606NUCA



Vue de situation de la sculpture en granite rose de Morice Lipsi "Dialogue de la Tangente et de la Verticale" (1972).

Phot. Thierry Goyet
 IVR53_20222205019NUCA



Sculpture en granite rose de Morice Lipsi "Dialogue de la Tangente et de la Verticale" (1972)

Phot. Bernard Bègne
 IVR53_20222200605NUCA



Sculpture en granite rose de
 Morice Lipsi "Dialogue de la
 Tangente et de la Verticale" (1972).
 Phot. Thierry Goyet
 IVR53_2022205023NUCA



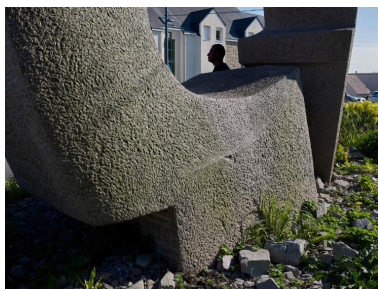
Sculpture en granite rose de
 Morice Lipsi "Dialogue de la
 Tangente et de la Verticale" (1972)
 Phot. Bernard Bègne
 IVR53_2022200602NUCA



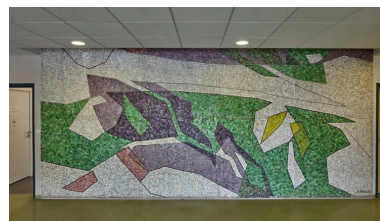
Sculpture en granite rose de
 Morice Lipsi "Dialogue de la
 Tangente et de la Verticale" (1972).
 Phot. Thierry Goyet
 IVR53_2022205021NUCA



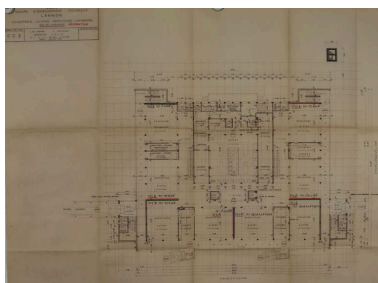
Sculpture en granite rose de
 Morice Lipsi "Dialogue de la
 Tangente et de la Verticale" (1972).
 Phot. Thierry Goyet
 IVR53_2022205022NUCA



Sculpture en granite rose de Morice
 Lipsi "Dialogue de la Tangente
 et de la Verticale" (1972) : détail.
 Phot. Bernard Bègne
 IVR53_2022200603NUCA



Mosaïque d'André Beaudin (1972).
 Phot. Bernard Bègne
 IVR53_2022200607NUCA



Plan du rez-de-chaussée du
 service de restauration du "groupe
 d'enseignement technique " de
 Lannion, avec les implantations
 prévues pour les décorations
 au titre du 1% artistique.
 Première proposition (décembre
 1966) des architectes Jean de

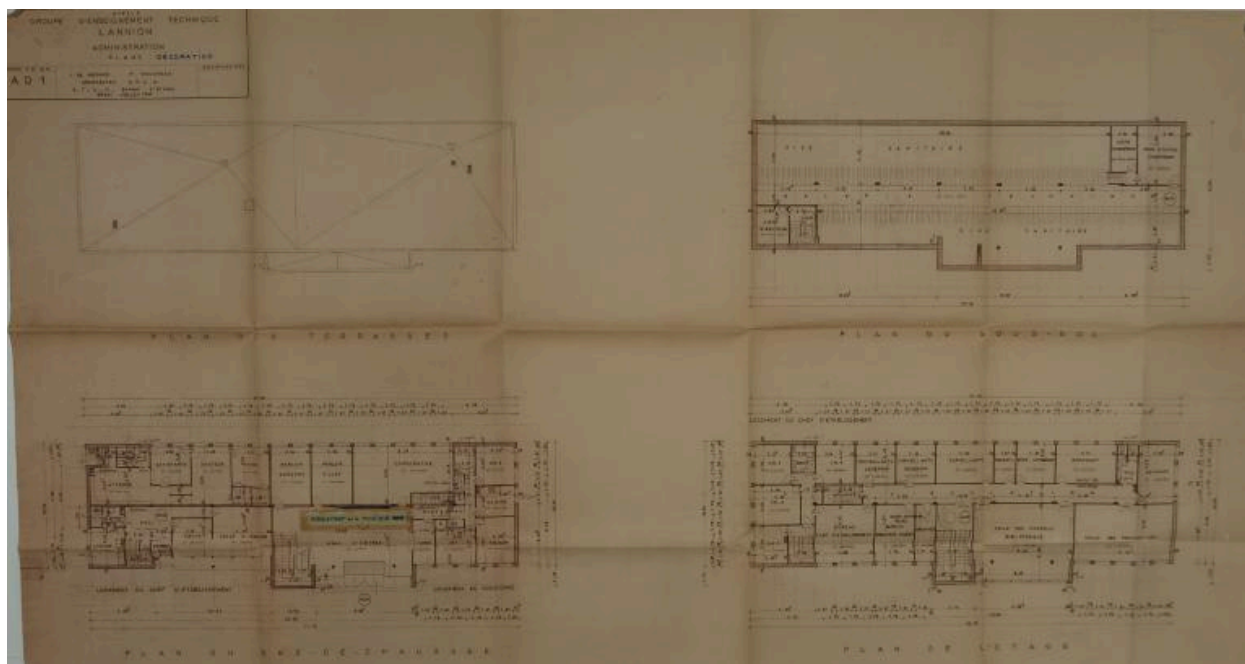
Mosaïque d'André
Beaudin (1972) : détail.
Phot. Thierry Goyet
IVR53_20222205029NUCA

Jaegher et François Rousseau,
refusée par la Commission
nationale le 29 février 1968.
Autr. Jean de Jaegher,
Autr. François Rousseau
IVR53_20222205026A0

Dossiers liés

Édifice : Lycée Félix Le Dantec, rue des Cordiers (Lannion) (IA29133593) Bretagne, Côtes-d'Armor, Lannion, rue des Cordiers

Auteur(s) du dossier : Thierry Goyet
Copyright(s) : (c) Région Bretagne



Plan du rez-de-chaussée de l'administration du "groupe d'enseignement technique " de Lannion, avec la mention "emplacement de la mosaïque" en surépaisseur. La première proposition (décembre 1966) des architectes Jean de Jaegher et François Rousseau, refusée par la Commission nationale le 29 février 1968 prévoyait ici une tapisserie de M. Rohner. Cet emplacement a été conservé pour la mosaïque d'André Beaudin.

Référence du document reproduit :

- **Lannion (Côtes-du-Nord) 1963-1972. Dossier du 1% artistique**
Archives Nationales : 19880466/76. *Lannion (Côtes-du-Nord) 1963-1972. Dossier du 1% artistique, 1963 - 1972*
Archives Nationales : 19880466/76

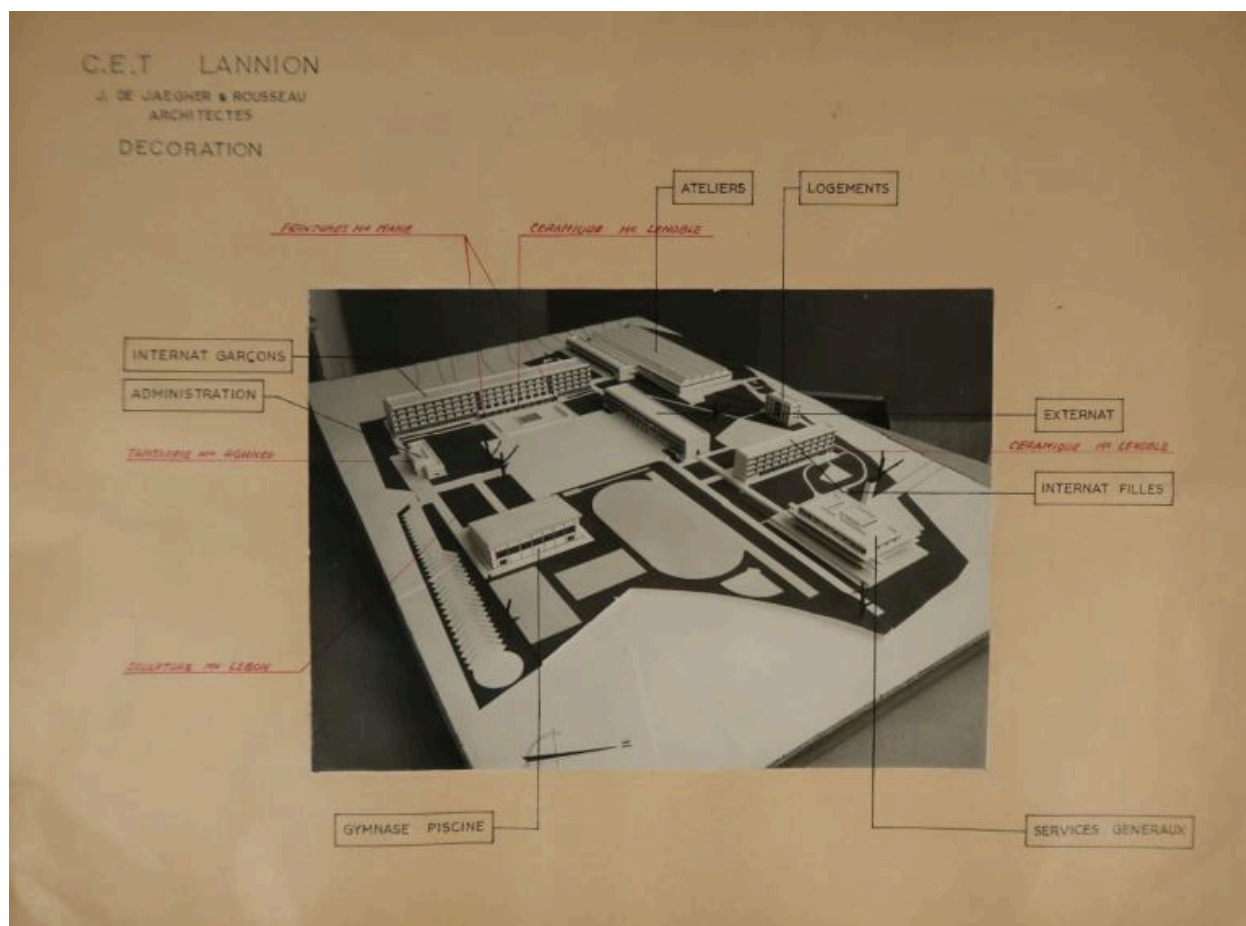
IVR53_20222205027A0

Auteur du document reproduit : Jean de Jaegher, François Rousseau

Date de prise de vue : 2019

(c) Archives Nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maquette du "C.E. T. " de Lannion, avec les implantations prévues pour les décorations au titre du 1% artistique. Première proposition (décembre 1966) des architectes Jean de Jaegher et François Rousseau, refusée par la Commission nationale le 29 février 1968.

Référence du document reproduit :

- **Lannion (Côtes-du-Nord) 1963-1972. Dossier du 1% artistique**
Archives Nationales : 19880466/76. *Lannion (Côtes-du-Nord) 1963-1972. Dossier du 1% artistique, 1963 - 1972*
Archives Nationales : 19880466/76

IVR53_20222205025A4

Auteur du document reproduit : Jean de Jaegher, François Rousseau

Date de prise de vue : 2019

(c) Archives Nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La sculpture de Morice Lipsi, peu après sa mise en place.

Référence du document reproduit :

- **La sculpture de Morice Lipsi, peu après sa mise en place.**
Archives Nationales : AN : 20020101/72.

IVR53_20242210016NUCA

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu (phototype/graphique)

(c) Archives Nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Sculpture en granite rose de Morice Lipsi "Dialogue de la Tangente et de la Verticale" (1972) : vue de situation.

IVR53_20222200606NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation de la sculpture en granite rose de Morice Lipsi "Dialogue de la Tangente et de la Verticale" (1972).

IVR53_20222205019NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Sculpture en granite rose de Morice Lipsi "Dialogue de la Tangente et de la Verticale" (1972)

IVR53_20222200605NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Sculpture en granite rose de Morice Lipsi "Dialogue de la Tangente et de la Verticale" (1972).

IVR53_20222205023NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Sculpture en granite rose de Morice Lipsi "Dialogue de la Tangente et de la Verticale" (1972)

IVR53_20222200602NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Sculpture en granite rose de Morice Lipsi "Dialogue de la Tangente et de la Verticale" (1972).

IVR53_20222205021NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Sculpture en granite rose de Morice Lipsi "Dialogue de la Tangente et de la Verticale" (1972).

IVR53_20222205022NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Sculpture en granite rose de Morice Lipsi "Dialogue de la Tangente et de la Verticale" (1972) : détail.

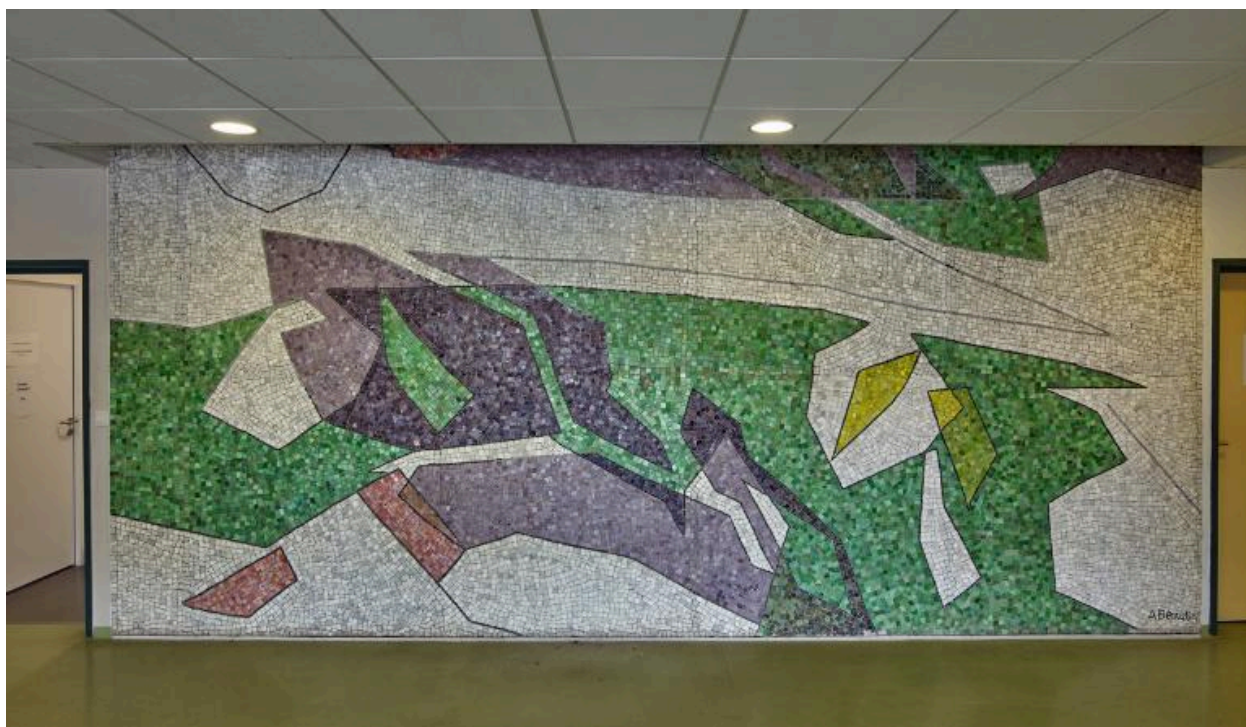
IVR53_20222200603NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Mosaïque d'André Beaudin (1972).

IVR53_20222200607NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Mosaïque d'André Beaudin (1972) : détail.

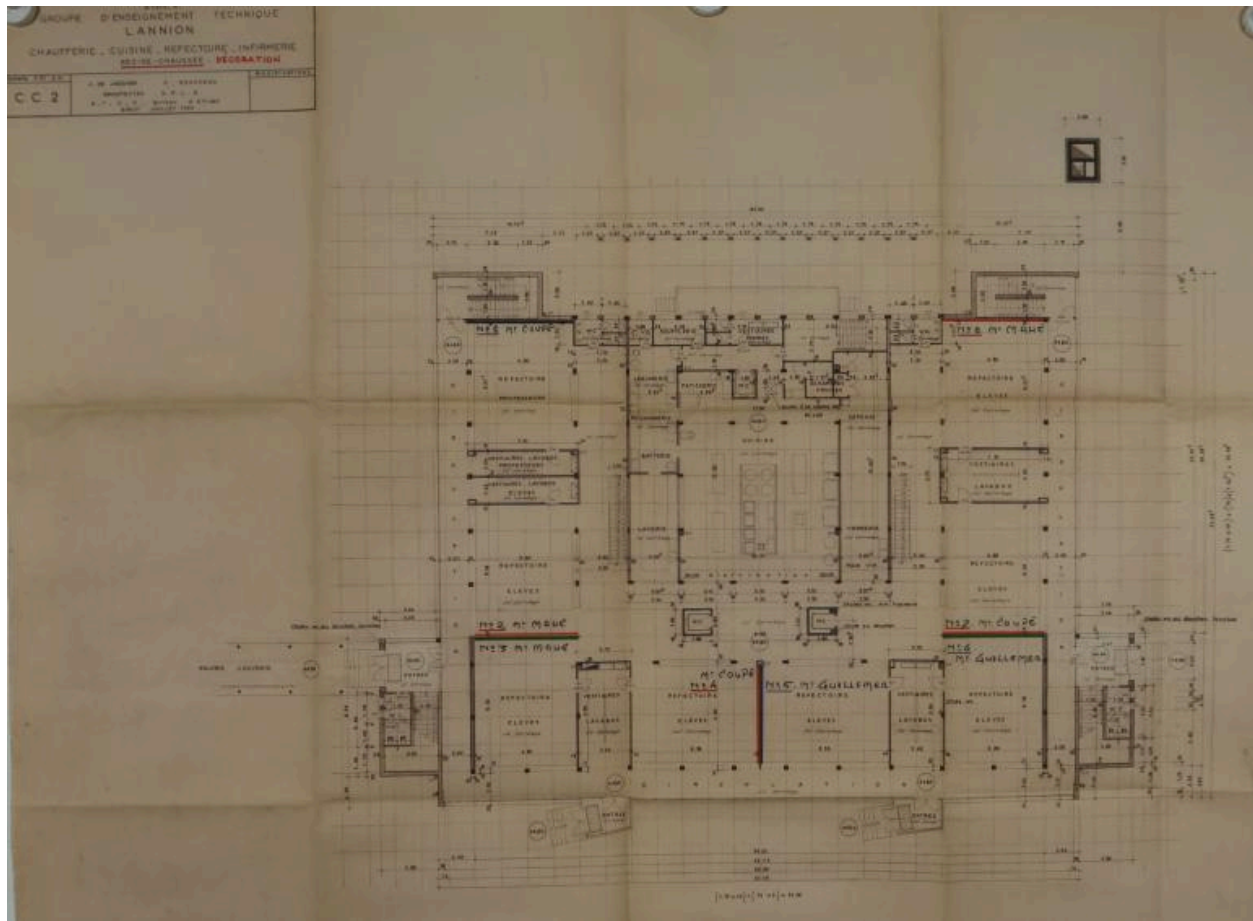
IVR53_20222205029NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Référence du document reproduit :

- IVR53_2022205026A0

Date de prise de vue : 2019

(c) Archives Nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation